

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00230

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - SOUTIEN A LA DEMOLITION, A LA REHABILITATION ET AU RENOUVELLEMENT DU PARC LOCATIF SOCIAL DES QUARTIERS DU CONTRAT DE VILLE - MODIFICATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA METROPOLE A CERTAINES OPERATIONS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance
Mme Siham LABICH
Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

03 462 24620/770-2020/017-02020/02300

DATE D'APPARITION : 08 septembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - SOUTIEN A LA DEMOLITION, A LA REHABILITATION ET AU RENOUVELLEMENT DU PARC LOCATIF SOCIAL DES QUARTIERS DU CONTRAT DE VILLE - MODIFICATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA METROPOLE A CERTAINES OPERATIONS

Le Conseil Métropolitain, lors de sa séance du 23 mai 2019, et le Bureau Métropolitain, lors de sa séance du 16 janvier 2020, ont respectivement adopté les délibérations n°2019.00191 et n°2020.00016 « Programme Local de l'Habitat - Soutien à la démolition, à la réhabilitation et au renouvellement du parc locatif social des quartiers du Contrat de Ville » qui octroient des subventions aux opérations de démolition de logements locatifs sociaux suivantes :

Délibération	Bailleur social	Adresse de l'opération		Nombre de logements démolis	Montant de subvention
N°2019.00191	Bâtir et Loger	La Ricamarie	"304", 67-69 rue de la Libération & 4 à 12 rue Julian Grimaud	56	188 000 €
N°2019.00191	Loire Habitat	La Ricamarie	"Jean-Jaurès" (démolition partielle - 2 ^{ème} tranche), 2-4 rue Méline	80	295 460 €
N°2020.00016	Bâtir et Loger	Le Chambon-Feugerolles	"301", 11 à 25 Cité du Bec	52	237 667 €
N°2020.00016	Loire Habitat	Andrézieux-Bouthéon	"La Chapelle", 21 à 25 rue Lamartine et 11-13 rue Molière (secteur Nord), 28-30 rue Lamartine (secteur Sud)	65	248 300 €
N°2020.00016	Loire Habitat	La Grand'Croix	"Le Dorlay" - tour Les Roses, 44 rue du Dorlay	40	152 800 €

Les délibérations prévoient que, pour chaque opération, l'organisme de logement social bénéficiaire supporte au moins 20 % du coût d'opération. Dans le cas contraire, le montant de la subvention de la Métropole sera diminué en conséquence.

Du fait de l'apport par Action Logement d'une subvention à chacune des cinq opérations mentionnées, le montant de la participation financière de la Métropole doit être diminué.

Pour ces cinq opérations, le présent rapport annule et remplace le montant de subvention de la Métropole prévu par les délibérations n°2019.00191 et n°2020.00016 « Programme Local de l'Habitat - Soutien à la démolition, à la réhabilitation et au renouvellement du parc locatif social des quartiers du Contrat de Ville » :

Bailleur social	Adresse de l'opération		Nombre de logements démolis	Montant modifié de subvention
Bâtir et Loger	La Ricamarie	"304", 67-69 rue de la Libération & 4 à 12 rue Julian Grimaud	56	0 €
Loire Habitat	La Ricamarie	"Jean-Jaurès" (démolition partielle - 2 ^{ème} tranche), 2-4 rue Méline	80	151 210 €
Bâtir et Loger	Le Chambon-Feugerolles	"301", 11 à 25 Cité du Bec	52	50 540 €
Loire Habitat	Andrézieux-Bouthéon	"La Chapelle", 21 à 25 rue Lamartine et 11-13 rue Molière (secteur Nord), 28-30 rue Lamartine (secteur Sud)	65	40 260 €
Loire Habitat	La Grand'Croix	"Le Dorlay" - tour Les Roses, 44 rue du Dorlay	40	74 880 €

Par ailleurs, la délibération n°2020.00016 « Programme Local de l'Habitat - Soutien à la démolition, à la réhabilitation et au renouvellement du parc locatif social des quartiers du Contrat de Ville » a validé une subvention de 336 000 € à Cité Nouvelle pour la réhabilitation de 96 logements locatifs sociaux sis 6 E à H rue Jean Roméas à La Ricamarie.

Le présent rapport annule le montant de subvention de 336 000 € et le remplace par 112 000 € pour 32 logements réhabilités :

Bailleur social	Adresse de l'opération		Nombre modifié de logements	Montant modifié de subvention
Cité Nouvelle	La Ricamarie	6 E à H rue Jean Roméas	32	112 000 €

Les participations financières prévues dans les délibérations n°2019.00191 et n°2020.00016 « Programme Local de l'Habitat - Soutien à la démolition, à la réhabilitation et au renouvellement du parc locatif social des quartiers du Contrat de Ville », autres que celles modifiées par le présent rapport, sont inchangées.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **valide les montants modifiés de subvention de la Métropole aux opérations mentionnées dans le présent rapport ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions de participation financière correspondantes avec chaque bénéficiaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération ONA, destination LLSPV du budget habitat des exercices 2020 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité comme suit :

Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Dont les pouvoirs de :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU